

point est la même que celle du samedi saint. Egalement le Cérémonial des Evêques en fait la même obligation que l'évêque soit présent ou absent, comme on peut s'en convaincre au livre II, ch. XXVI, n. 23 et ch. XXVIII, n. 12. Il faut donc agir, la veille de la Pentecôte, au *Gloria*, tout comme le samedi saint. Il y a cependant sur ce point même une triple exception : on n'a pas d'images ni de statue à découvrir ; on touche l'orgue pendant toute la messe ; et, dans les villes épiscopales, on n'est pas obligé d'attendre pour sonner, que les cloches de la cathédrale aient donné le signal.

J. S.

UN SOLDAT QUI A VU DU PAYS

N soldat, à la fin de son service, rentrait sous le toit de sa bonne mère. Le dimanche arrive.
 “ Viens-tu à la messe avec moi ? dit la pieuse mère.

— Oh ! voyez-vous, ma mère, j'ai voyagé, j'ai vu Paris ; j'ai acquis bien des connaissances dont ne se doute pas celui qui reste dans son village ; vous sentez bien que j'en sais maintenant trop long pour prier comme les bonnes femmes !

— Ah ! tu n'as plus besoin du bon Dieu, maintenant que tu as vu Paris !

— Mais si, ma mère, mais je raisonne et je me dis : “ Il ne m'arrivera que ce qui doit m'arriver ; il est donc superflu de rien demander et d'ennuyer le bon Dieu ”.

La bonne mère va seule à la messe. Rentrée chez elle, elle ne prépare rien pour le repas.

Le troupier arrive à l'heure du dîner. La table est vide, pas de feu dans la cheminée.

“ Ah ça ! ma mère, est-ce que nous dinons en ville, aujourd'hui ?

— Non !